

## ILS DÉNONCENT LES DISPOSITIONS DE LEUR STATUT

### Les conseillers d'orientation protestent mercredi prochain



Réunis le 3 mars dernier, les représentants des conseillers d'orientation scolaire des différentes wilayas du pays ont décidé d'observer une journée de protestation mercredi prochain. Des rassemblements sont prévus devant les sièges des directions de l'éducation. Une délégation se présentera également au ministère de l'Éducation pour remettre au ministre une lettre résumant l'essentiel de leurs revendications. A Boubekeur Benbouzid, ils comptent dire tout le mal qu'ils pensent de certaines dispositions du statut d'orientation scolaire «élaboré d'une manière à dégrader les conseillers d'orientation».

Ce texte a, en effet, changé d'appellation aux conseillers d'orientation qui passent de conseillers principaux d'orientation scolaire à conseillers d'orientation et de counselling ou guidance, un changement que les personnes concernées considèrent comme une «dégradation», puisque leur mode de recrutement subit un changement notoire. «Le recrutement des conseillers principaux en orientation et counselling (nouvelle appellation) se fait parmi les conseillers en orientation et counselling scolaire (nouvelle appellation) après 5 ans d'ancienneté minimum et un examen professionnel, ou à partir d'une liste d'aptitude dans le cadre des 30% des postes avec condition de 10 ans d'expérience et plus, alors que les conseillers principaux d'orientation scolaire ont 15 ans d'expérience minimum», déplorent les conseillers qui demandent à ce que «les conseillers principaux d'orientation scolaire aient la possibilité d'accéder à d'autres corps, notamment de directeurs d'école d'enseignement moyen, directeurs des études dans les lycées et directeurs de lycée».

Mais également créer des grades spécifiques pour les conseillers principaux, tels que conseiller spécialisé dans la recherche, conseiller spécialisé dans la prise en charge psychologique des élèves». Ils trouvent, en effet «inconcevable» le fait de «le renommer, s'agissant de l'intégration dans les nouveaux grades, un conseiller principal en conseiller tout court pour ensuite postuler pour le grade de conseiller principal par voie de concours». Des doléances qu'ils porteront au ministre de l'Éducation dans l'espoir d'être écoutés...

N. I.

## 2<sup>E</sup> ÉDITION DU FORUM ÉCONOMIQUE À PARIS Reage au service de l'internationalisation des compétences algériennes

*Organisant samedi prochain à Paris la 2<sup>e</sup> édition de son forum économique, l'association des Algériens diplômés des grandes écoles et universités françaises Reage œuvre à soutenir de manière concrète les porteurs de projets en Algérie et en France et à favoriser la dynamique d'internationalisation des compétences algériennes établies à l'étranger.*

Chérif Bennaceur - Alger (Le Soir) - Le Réseau des Algériens diplômés des grandes écoles et universités françaises (Reage) organise, le 15 mars 2008 à Paris, le «forum Reage 2008 cap Algérie». Ce forum algéro-français, qui est à sa seconde édition annuelle, se tiendra à l'École de commerce de Paris (ESCP-EAP).

Des milliers de visiteurs, des représentants de l'establishment économique algéro-français et du tissu associatif algérien sont attendus à cette manifestation. Présentée hier lors d'une conférence de presse à l'École supérieure algérienne des affaires (Esaa) à Alger, cette manifestation se articulera autour de trois axes : un espace recrutement,

un concours business plan et des rencontres d'affaires et de contacts. Trente entreprises européennes et algériennes seront présentes pour rencontrer des candidats au recrutement dans 100 000 postes de management tous secteurs et au profil déterminé. Quant au concours business plan, il permettra aux promoteurs de projets en Algérie, en France et sous forme mixte, de les présenter à leurs futurs partenaires. Concernant les rencontres d'affaires (business networking), elles permettront aux entrepreneurs des deux pays de nouer des liens de partenariat dans divers secteurs d'activité (énergie, agroalimentaire, TIC...). Également, des conférences seront animées notamment par

l'ancien Premier ministre français, Edith Cresson, le président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Réda Hamiani, ainsi que des dirigeants des chambres de commerce et d'industrie algérienne et franco-algérienne. Pour le président du Reage, Fetah Ouzzani, cette seconde édition se tiendra dans la continuité de la première édition, tenue le 26 mars 2007, voulue en tant que véritable plate-forme d'information et de mise en relation. Une association de droit français, créée le 1<sup>er</sup> octobre 2005 à l'ESCP-EAP et basée à Paris, Reage rassemble des cadres algériens formés dans les grandes écoles et universités françaises ainsi que des étudiants en formation et tous ceux qui «ont l'Algérie au cœur». Regroupant des Algériens, des Français et des Franco-Algériens, Reage se veut, selon son président, un vecteur de bénévolat au service de notre pays, de la communauté algérienne établie en France et

ailleurs et de la coopération économique algéro-française en phase de renouveau. Se positionnant exclusivement sur le terrain économique, Reage œuvre à soutenir de manière concrète les porteurs de projets, à travers l'information et la mise en relation, et à favoriser la dynamique d'internationalisation des compétences algériennes établies à l'étranger. En relevant que la France compte quelque 20 000 étudiants algériens et entre 20 et 30 000 patrons et professionnels libéraux algériens, outre les centaines de doctorants algériens et les 350 000 cadres algériens exerçant en Europe. A charge, cependant, d'une circulation plus fluide des cadres entre la France, l'Europe et l'Algérie, à condition que notre pays s'insère effectivement dans la dynamique de l'économie du savoir et de la connaissance et que les contraintes avérées soient levées.

C. B.

## FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE

### Les crédits bancaires sains doivent augmenter

*En vue de maintenir l'inflation sous contrôle, la Banque d'Algérie incite à ce que les crédits sains à l'économie augmentent davantage et financent davantage d'entreprises.*

Dans l'objectif d'un financement ordonné de l'économie nationale, la Banque d'Algérie assure qu'elle met en œuvre «une politique monétaire qui contribue à une allocation non inflationniste des ressources». Selon l'institution dirigée par Mohamed Laksaci, pour réaliser l'objectif stratégique de croissance forte et non inflationniste, et compte tenu de la forte disponibilité de fonds prêtables et des besoins d'investissements productifs, «il est attendu que les crédits sains à l'économie augmentent davantage et financent davantage d'entreprises». Ces possibilités de financement bancaire «doivent être conduites par les banques en cohérence avec la nécessaire amélioration de l'évaluation, gestion et maîtrise des risques de crédits».

#### 2 182,133 milliards de dinars de crédits à l'économie

Car «il ne s'agit plus seulement d'atteindre l'efficacité fonctionnelle au niveau des banques en la matière, mais de contribuer d'une manière ordonnée à l'ajustement macroéconomique de l'investissement intérieur à l'épargne nationale», est-il indiqué.

D'après la Banque d'Algérie, les crédits à l'économie ont atteint, à la fin décembre 2007, 2 182,133 milliards de dinars dont 1 183,460 milliards de dinars de crédits à moyen et long terme et 998, 673 milliards de dinars de crédits à court terme. Ces crédits à l'économie ont cru de 14,06% en 2007, en hausse de 12,16% par rapport à l'année 2006, et dont une plus grande part continue à être allouée au secteur privé (1213,394 milliards de dinars). Ainsi, à la fin 2007, la part de crédits distribués au sec-

teur privé (53,29%) a légèrement augmenté par rapport au taux atteint à fin 2006 (52,95%), sous l'effet d'un accroissement plus important des crédits au secteur privé (14,79%) par rapport à celui des crédits au secteur public (13,24%).

#### Croissance des crédits à moyen et long terme

Pour la Banque d'Algérie, «l'évolution des crédits à l'économie témoigne de la poursuite du trend haussier pour les crédits à moyen et long terme, dont la part relative est passée de 49,58% à fin décembre 2006 à 51,98% à fin décembre 2007».

Cet élan certain des crédits à moyen et long terme «est en phase avec le caractère favorable des conditions de financement bancaire de l'économie nationale».

D'autant plus, indique-t-on, que «l'augmentation des crédits d'investissement intervient en complément au fort flux de financement en provenance de la sphère budgétaire au titre des décaissements réalisés sur le budget d'équipement». Cet agrégat est estimé à 1 420 milliards de dinars en 2007, alors qu'il était passé de 806,9 milliards de dinars en 2005 à 1 015 milliards de dinars en 2006.

Par ailleurs, de nouveaux projets d'investissement mixtes, notamment de type project financing dans les secteurs de l'eau et de l'énergie, ont émergé comme noyau d'absorption des ressources stables des banques. Les crédits hypothécaires ont également enregistré un élan appréciable en 2007.

#### 3215,53 milliards de dinars au Fonds de régulation

Selon la Banque d'Algérie, le Trésor public reste le créancier net du système bancaire, «à mesure que l'encours des épargnes financières du Trésor public, représenté par les ressources du Fonds de régulation des recettes, a atteint 3 215,53

milliards de dinars à fin décembre 2007. En précisant que ce montant ne comprend pas les remboursements par anticipation effectués au second semestre au titre de la dette du Trésor à moyen et long terme envers la Banque d'Algérie. En termes de flux, les ressources de la fiscalité pétrolière affectées au Fonds de régulation des recettes sont évaluées à 1738,8 milliards de dinars pour l'année 2007, alors que les paiements effectués s'élevaient à 1620,9 milliards de dinars.

#### Les créances sur le Trésor public en baisse

En outre, la Banque d'Algérie constate que les dépôts en compte courant ne représentent que 79,71 milliards de dinars à fin décembre 2007 contre 125,01 milliards de dinars à fin 2006. La situation consolidée des banques indique une créance nette sur le Trésor public (hors rachats de créances 2006-2007) pour un montant de 638,05 milliards de dinars à fin décembre 2007 contre 789,54 milliards de dinars à fin juin 2007 et 780,04 milliards de dinars à fin décembre 2006. La baisse des créances nettes des banques sur le Trésor est due à des remboursements des obligations et, surtout, à l'augmentation des avances du Trésor pour permettre aux banques le financement à long terme des investissements relevant d'une liste de projets identifiés.

#### Forte croissance des dépôts du secteur public

La Banque d'Algérie relève la forte expansion des dépôts des banques (26,62% en rythme annuel contre 19% en 2006), favorisée plus par l'accroissement des dépôts provenant du secteur public par celui provenant du secteur privé. Ainsi, les flux de dépôts bancaires ont totalisé 905,02 milliards de dinars pour l'année 2007, dont 436,34 milliards de dinars au second semestre.

Le flux de dépôts bancaires provenant du secteur public au cours du second semestre 2007 s'élève à 245,50 milliards de dinars, totalisant 627,38 milliards de dinars pour l'année 2007. L'évolution, au rythme annuel de 41,05%, de cet agrégat est expliquée, en partie, par le profil temporel des encaissements/paiements des entreprises du secteur des hydrocarbures.

L'accroissement de dépôts bancaires provenant des entreprises privées et ménages a été plus élevé au second semestre 2007 (10,53%) avec un rythme annuel de 15,14%.

Les dépôts dans les CCP et au Trésor public se sont accrues en 2007 de 12,75% contre 21,66% en 2006, suite à la décision relative à la tenue des comptes des caisses de Sécurité sociale et de retraite sur les livres du Trésor public.

#### Tendance à la hausse des dépôts à vue

A fin 2007, les dépôts à vue auprès des banques, du Trésor public et des CCP représentent 62,34% dans le total des dépôts contre 55,84% à fin décembre 2006.

La part des dépôts à terme s'élève à 37,66% à concurrence de 32,74% de dépôts à terme en dinars et 4,92% de dépôts en devises. Cette quotité était de 44,16% à fin 2006 dont 37,71% au titre des dépôts à terme en dinars et 6,45% pour les dépôts en devises. Selon la Banque d'Algérie, «la tendance structurelle haussière des dépôts à vue dans la structure des moyens d'action des banques, les cinq dernières années, est corrélative à l'augmentation importante des dépôts du secteur public».

C'est ainsi qu'à fin 2007, les dépôts à vue du secteur public ont atteint 83,53% du total de dépôts de ce secteur contre 76,15% à fin 2006, alors que cette quotité n'est que 29,34% pour le secteur privé.

C. B.